

La Poste

Les dessous douteux des Colis de Noël

Rares sont ceux qui auront échappé à la déferlante médiatique autour de la livraison de millions de colis par La Poste pour la période de Noël. Une opération de charme qui reflète somme toute un état normal des choses : la livraison des colis en tout point du territoire et pour 95% d'entre eux le surlendemain de leur envoi est la mission à laquelle est astreinte La Poste par contrat avec l'Etat.

Le problème majeur réside dans les méthodes utilisées par la direction de La Poste pour accomplir cette mission. Alors que les volumes de colis affichent des taux de croissance entre 5 et 20% pour le colis ordinaire, l'express et l'import (source ARCEP), la direction du groupe persiste à recourir massivement à la sous traitance, pour près de 98% de ses volumes chez Chronopost et des taux supérieurs à 75% chez Coliposte en Ile de France, la part du lion du colis.

Un comble alors que le groupe La Poste a encore bénéficié de plus de 300 millions de CICE par an en ayant supprimé 7300 emplois en 2015 et 3200 au premier semestre 2016 ! C'est aussi un vrai scandale quand on sait que de multiples interventions de l'inspection du travail et de l'URSSAFF sur les mois d'octobre, novembre et décembre ont abouti à la découverte de travail irrégulier chez Coliposte et chez Chronopost. Rappelons que La Poste est sous tutelle de l'Etat : nous avons alerté le gouvernement le 30 novembre dernier lors d'une rencontre avec le secrétaire d'état Sirugue sur sa responsabilité dans ces pratiques.

Pour SUD PTT le choix de la sous-traitance est inadmissible ; encore plus pour une entreprise publique qui touche de larges aides de l'Etat pour l'emploi. Une attitude d'autant plus déplorable que la modération salariale est de mise pour les postier-es. Il est vrai que la direction doit se refaire après l'amende de 144 millions d'€ dont elle a du s'acquitter pour entente illégale sur le marché de l'express français.

Cette période de Noël entraîne une augmentation des pressions sur les personnels et les sous traitants : dégradation des conditions de travail, augmentation des cadences.

Cela a aussi une autre conséquence, la baisse de la qualité de service du colis, confirmée à la lecture des hashtag #coliposte ou #chronopost sur les fils twitter. Ce n'est pas une nouveauté. De 2014 à 2015, le nombre de réclamations des destinataires de colis a augmenté de 20% avec pas moins de 632 695 réclamations. Pas de quoi pavoiser au pied du sapin !

Il n'y a pas de recette miracle pour satisfaire l'intérêt général, il faut des emplois stables et pérennes et des rémunérations à la hauteur des efforts.

Paris le 22 décembre 2016

Evolution des effectifs de la maison mère 2012 - 2015

	2012	2013	2014	2015
Effectif total au 31/12 (en personnes physiques)	243 172	238 699	231 347	224 045
Variation / N-1	- 2 885	- 4 473	- 7 352	- 7 302
	Cumul 2012 - 2015			- 22 012
Fonctionnaires	122 493	115 491	109 013	102 591
CDI	104 188	106 926	107 014	106 481
CDD	16 491	16 912	15 320	14 973
Tx de fonctionnaires	50,37%	48,38%	47,12%	45,79%
Taux de CDD	6,78%	7,09%	6,62%	6,68%
Courrier	154 078	151 413	146 337	141 538
Colis	6 126	6 246	6 127	5 893
Services Financiers (LBP)	18 985	18 567	16 674	16 155
La Poste GP / Enseigne	58 755	57 428	57 383	57 145
Corporate	5 228	5 045	4 826	3 314
Effectif permanent (agents TP présents 365j)	186 259	181 320	176 103	169 853
Effectif mensuel moyen (En EAA)	222 059	218 941	212 077	204 420
Taux de féminisation	51,2	51,5	51,8	51,8
Age moyen	45,9		46,5	
	2012	2013	2014	2015
ENTREES	29 752	31 125	29 819	28 139
Embauches en CDI	5 211	5 298	4 525	3 588
Embauches en CDD	21 674	22 895	22 137	19 824
Intérim	2 867	2 932	3 157	4 727
Taux de précarité Embauches	82,49%	82,98%	84,83%	87,25%
SORTIES	7 760	9 444	9 289	9 312
Retraites	4 768	6 840	6 526	6 390
Démissions	1 479	1 216	1 384	1 569
Départs pendant essai	180	123	74	111
Licenciements	848	795	867	780
Révocations	37	23	34	30
Décès	448	447	404	432